

*Prévoyance professionnelle*  
*Swiss Life Suisse*



SwissLife

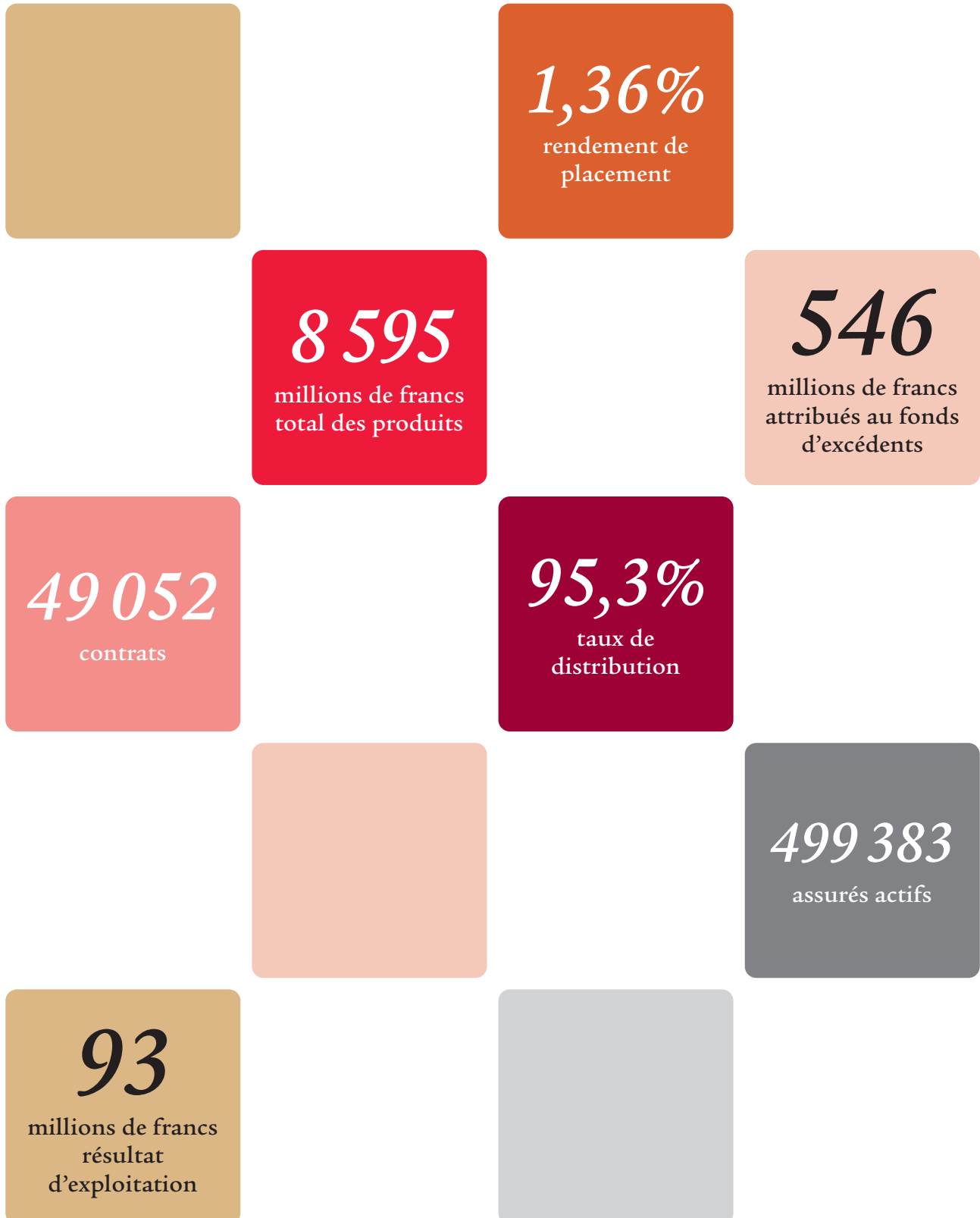
# Compte d'exploitation 2023

# Index

Swiss Life compte d'exploitation 2023 en bref	3
Editorial	4
Aperçu du compte d'exploitation prévoyance professionnelle Suisse	6
<i>Composition de la prime d'épargne</i>	7
<i>Composition des prestations d'assurance</i>	8
<i>Répartition des revenus des placements</i>	8
<i>Méthode de comptabilisation</i>	9
<i>Justification du respect de la quote-part minimum</i>	9
<i>Affaires soumises à la quote-part minimum</i>	10
<i>Affaires non soumises à la quote-part minimum</i>	11
<i>Résumé</i>	12
Provisions techniques	12
<i>Fonds d'excédents</i>	13
<i>Provisions de renchérissement</i>	13
<i>Valeurs comptables – Passifs</i>	14
<i>Autres chiffres clés</i>	14
Contexte des placements: données portant sur l'année 2023	15
<i>Données relatives à la politique de placement de Swiss Life</i>	15
<i>Détails du portefeuille de placements</i>	16
Placements, réserves de réévaluation, rendement et performance	17
<i>Valeurs comptables – Actifs</i>	17
<i>Frais de gestion de la fortune</i>	18
Prime pour frais de gestion et charges d'exploitation	19

# Swiss Life

## Compte d'exploitation 2023 en bref



# Editorial

## *Chères clientes, chers clients,*

En 2023, les clientes et clients de Swiss Life ont de nouveau bénéficié de prestations exceptionnellement bonnes, ce malgré l'environnement de marché difficile, toujours marqué par la faiblesse des taux d'intérêt et des revenus des placements.

Au total, 546 millions de francs ont été attribués au fonds d'excédents durant l'exercice écoulé, de sorte que Swiss Life est en mesure d'offrir, à l'avenir également, une rémunération globale élevée. Nos personnes assurées ont bénéficié d'une distribution provenant du fonds d'excédents de 262 millions de francs, soit davantage que lors de l'exercice précédent. La rémunération globale des avoirs de vieillesse a atteint environ 1,8% dans l'assurance complète, et même plus de 2% dans la prévoyance complémentaire pure.

En raison de la volatilité persistante des marchés, le produit net des placements est souvent soumis à de fortes fluctuations. Ce fut également le cas en 2023: avec 1026 millions de francs, ce produit est inférieur à celui de l'exercice précédent, ce qui se reflète également dans le résultat d'exploitation. Le léger recul des primes

de risque s'explique en grande partie par une structure des primes plus compétitive.

Grâce à notre politique de souscription prudente, nous avons pu garantir en 2023 la profitabilité dans les affaires nouvelles tout en maintenant une qualité élevée pour notre clientèle Entreprises. Le nombre de contrats a augmenté à plus de 49 000, ce qui représente une légère croissance par rapport à l'exercice précédent.

Avec sa gamme complète de produits et services, Swiss Life offre aux PME et aux grandes entreprises une liberté de choix maximale dans l'aménagement de leur prévoyance professionnelle et des solutions flexibles dans l'assurance collective.

L'environnement commercial volatil suscite un regain d'intérêt non seulement pour l'assurance complète, mais aussi pour les solutions semi-autonomes. Ces affaires ne figurent pour l'essentiel pas dans les recettes de primes du présent compte d'exploitation. La croissance des affaires semi-autonomes correspond au souhait des clientes et clients de participer directement aux

marchés des placements et de manière individuelle aux décisions dans le domaine des solutions 1e.

Nous vous remercions, chères clientes et chers clients, de votre confiance et de votre fidélité. Nous sommes ravis que vous misiez sur Swiss Life comme partenaire pour votre prévoyance professionnelle.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Zweifel'.

*Danilo Zweifel*  
*Responsable Clientèle Entreprises*  
*Membre du comité de direction Suisse*

# Aperçu du compte d'exploitation Prévoyance professionnelle Suisse

<b>Produits</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Primes émises, brutes</b>	<b>7 566</b>	<b>7 949</b>
Primes d'épargne	6 617	6 970
Primes de risque	728	751
Primes pour frais de gestion	221	228
<b>Produits des placements nets</b>	<b>1 026</b>	<b>1 796</b>
Produits des placements de capitaux direct	2 072	1 920
Résultat des aliénations	392	331
Solde des réévaluations et amortissements	-417	-155
Résultat monétaire	-784	-62
Charges d'intérêts	-11	-6
Produits des placements bruts	1 252	2 028
Frais de gestion de la fortune	-226	-232
<b>Autres produits</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
<b>Résultat de la réassurance</b>	<b>-5</b>	<b>-4</b>
<b>Total des produits</b>	<b>8 595</b>	<b>9 748</b>
<b>Charges</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Prestations d'assurance</b>	<b>9 514</b>	<b>9 227</b>
Prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	2 918	2 873
Prestations individuelles en capital (prestation de libre passage, EPL, divorce, police de libre passage)	3 867	4 058
Valeurs de rachat issues de dissolutions de contrat	2 682	2 253
Charges de traitement des prestations	47	43
<b>Variation des provisions techniques</b>	<b>-1 821</b>	<b>-506</b>
Avoir de vieillesse	-1 532	-1 088
Provisions pour futures conversions en rentes	-256	-15
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	177	493
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et les rentes pour enfants d'invalidité en cours	-34	-15
Réserve mathématique Polices de libre passage	-66	-76
Réserve mathématique Autres couvertures	11	49
Renforcements de réserve mathématique pour réserves mathématiques des rentes et polices de libre passage	-237	-161
Provisions pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	19	-47
Réserves pour fluctuations de valeurs et garantie de taux d'intérêt	68	258
Provisions de renchérissement	1	1
Autres provisions techniques	28	95
<b>Frais d'acquisition et de gestion</b>	<b>234</b>	<b>236</b>
<b>Variation du report de primes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres charges</b>	<b>29</b>	<b>17</b>
<b>Attribution au fonds d'excédents</b>	<b>546</b>	<b>636</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>93</b>	<b>138</b>
<b>Total des charges</b>	<b>8 595</b>	<b>9 748</b>

Toutes les données sont en millions de francs



## Composition de la prime d'épargne

<b>Composition de la prime d'épargne</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Bonifications de vieillesse	2 460	2 581
Apports individuels suite à des entrées en fonction, rachats, versements EPL ou divorces	3 258	3 569
Avoirs de vieillesse apportés lors de reprises de contrats	202	119
Apports pour rentes de vieillesse et de survivants	1	7
Apports pour rentes d'invalidité et rentes pour enfants d'invalides	2	9
Apports pour polices de libre passage	694	685
<b>Total des primes d'épargne</b>	<b>6 617</b>	<b>6 970</b>

Toutes les données sont en millions de francs

## Composition des prestations d'assurance

<b>Composition des prestations d'assurance par risque</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Prestations suite à des départs à la retraite	2 192	2 173
Prestations sous forme de rentes	1 043	1 027
Prestations en capital	1 149	1 146
Taux de prestations sous forme de rentes	48%	47%
Taux de prestations en capital	52%	53%
Prestations suite à des décès et des invalidités	726	700
Prestations sous forme de rentes	443	444
Prestations en capital	283	256
<b>Total des prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité</b>	<b>2 918</b>	<b>2 873</b>

Toutes les données sont en millions de francs

## Répartition des revenus des placements

<b>Répartition des revenus directs des placements</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Liquidités	6	-12
Obligations	988	1 004
Biens immobiliers	480	472
Hypothèques	104	106
Autres placements	494	350
<b>Produits des placements de capitaux direct</b>	<b>2 072</b>	<b>1 920</b>

Toutes les données sont en millions de francs





## Méthode de comptabilisation

Le compte d'exploitation de la prévoyance professionnelle englobe les activités de Swiss Life en Suisse dans le domaine de la prévoyance professionnelle. La LPP (loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité) et la LSA (loi sur la surveillance des assurances) ainsi que les ordonnances y afférentes en constituent les bases légales.

Les primes périodiques, les primes uniques et les produits des capitaux représentent l'essentiel des recettes du compte d'exploitation. Les prestations d'assurance sont essentiellement des prestations de vieillesse, d'invalidité ou de décès sous forme de rente, ou des prestations en capital dans le cadre d'un libre passage ou d'un rachat.

Les explications données se basent sur les comptes annuels statutaires. Les comptes annuels statutaires pour la Suisse reflètent l'évolution de l'assurance collective et in-

dividuelle suisse du point de vue actuariel. Sur la base de ce document, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA peut vérifier si les directives, notamment celles relatives à la solvabilité, sont respectées. L'attribution des excédents aux preneurs d'assurance, la politique de répartition du dividende et l'établissement de rapports à l'intention de l'autorité de surveillance sont fonction des comptes annuels statutaires.

Les comptes annuels statutaires ne doivent pas être confondus avec les états financiers du groupe Swiss Life. Ces derniers traduisent la marche des affaires de l'ensemble du groupe du point de vue des actionnaires. Ils sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les résultats des filiales étrangères figurent également dans les états financiers du groupe. Il n'est pas possible d'établir une comparaison directe avec le résultat des activités suisses.

## Justification du respect de la quote-part minimum

Les activités de prévoyance professionnelle peuvent être divisées en trois processus: épargne, risque et frais. Les produits permettent en premier lieu de couvrir les charges relatives à chacun des processus. La partie res-

tante des gains sert ensuite au renforcement des provisions techniques qui permettent de garantir durablement les prestations promises et d'alimenter le fonds d'excédents.

Processus	Recettes	Prestations attribuées
Processus d'épargne	Rendement net des capitaux	Rémunération des avoirs de vieillesse et des réserves mathématiques pour les rentes en cours, conversion de l'avoir de vieillesse en rentes de vieillesse
Processus de risque	Prime de risque	Versement de prestations d'invalidité et de survivants, constitution de réserves mathématiques pour les nouvelles rentes
Processus de frais	Prime pour frais de gestion	Prestations relevant de la gestion des solutions de prévoyance et d'assurance et du conseil à la clientèle

## Affaires soumises à la quote-part minimum

Les affaires collectives sont dans leur grande majorité soumises à la quote-part minimum. D'après les dispositions légales relatives à la quote-part minimum (également appelée Legal Quote), 90% des bénéfices au minimum

doivent être utilisés en faveur des preneurs d'assurance. Il s'agit de garantir que les preneurs d'assurance participent de manière appropriée aux éventuels bénéfices de la compagnie d'assurance.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Somme des éléments relatifs aux revenus</b>	<b>1 753</b>	<b>2 495</b>
Processus d'épargne	928	1 626
Processus de risque	621	659
Processus de frais	204	210
<b>Somme des dépenses</b>	<b>1 662</b>	<b>1 720</b>
Processus d'épargne	903	1 103
Processus de risque	524	391
Processus de frais	235	226
<b>Résultat brut</b>	<b>91</b>	<b>775</b>
<b>Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques</b>	<b>-389</b>	<b>108</b>
<b>Au niveau du processus d'épargne</b>	<b>-429</b>	<b>56</b>
Risque de longévité	-262	-176
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	-220	-10
Garanties de taux d'intérêts	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Fluctuation de la valeur des placements	53	242
<b>Au niveau du processus de risque</b>	<b>40</b>	<b>52</b>
Cas d'assurance déclarés mais non encore liquidés*	-9	-30
Cas d'assurance survenus mais non encore déclarés	-1	0
Fluctuation de la sinistralité	24	82
Modification et assainissement des tarifs	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	26	0
<b>Dissolution de provisions de renchérissement en faveur du fonds d'excédents</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Frais d'acquisition de capital risque supplémentaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Attribution au fonds d'excédents</b>	<b>399</b>	<b>543</b>
<b>Résultat du compte d'exploitation</b>	<b>81</b>	<b>124</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>95,4%</b>	<b>95,0%</b>

Toutes les données sont en millions de francs

\*Y compris la constitution des renforcements de la réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et de survivants

En 2023, dans les affaires soumises à la quote-part minimum, Swiss Life a utilisé 1 672 millions de francs au total en faveur des assurés. Avec une quote-part de dis-

tribution de 95,4%, les exigences liées au minimum légal sont remplies.

## Affaires non soumises à la quote-part minimum

Les contrats disposant d'une réglementation spéciale en matière de participation aux excédents ne sont pas soumis à la quote-part minimum. En font notamment partie les contrats avec leur propre compte de pertes et

profits. La participation à un éventuel excédent est dans ce cas fonction de l'évolution de la sinistralité propre à chaque contrat.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Somme des éléments relatifs aux revenus</b>	<b>222</b>	<b>280</b>
Processus d'épargne	98	170
Processus de risque	107	92
Processus de frais	17	18
<b>Somme des dépenses</b>	<b>139</b>	<b>154</b>
Processus d'épargne	49	84
Processus de risque	70	51
Processus de frais	20	19
<b>Résultat brut</b>	<b>83</b>	<b>126</b>
<b>Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques</b>	<b>-76</b>	<b>19</b>
<b>Au niveau du processus d'épargne</b>	<b>-81</b>	<b>6</b>
Risque de longévité	-60	-4
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	-36	-6
Garanties de taux d'intérêts	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Fluctuation de la valeur des placements	15	16
<b>Au niveau du processus de risque</b>	<b>5</b>	<b>13</b>
Cas d'assurance déclarés mais non encore liquidés*	-1	-1
Cas d'assurance survenus mais non encore déclarés	0	0
Fluctuation de la sinistralité	4	14
Modification et assainissement des tarifs	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	2	0
<b>Dissolution de provisions de renchérissement en faveur du fonds d'excédents</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Frais d'acquisition de capital risque supplémentaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Attribution au fonds d'excédents</b>	<b>147</b>	<b>93</b>
<b>Résultat du compte d'exploitation</b>	<b>12</b>	<b>14</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>94,4%</b>	<b>95,3%</b>

Toutes les données sont en millions de francs

\*Y compris la constitution des renforcements de la réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et de survivants

En 2023, dans les affaires non soumises à la quote-part minimum, Swiss Life a utilisé 210 millions de francs au total en faveur des assurés.

## Résumé

	*SQPM	**NSQPM	Total
<i>Recettes brutes</i>	1 753	222	1 975
<i>Somme des dépenses</i>	1 662	139	1 801
Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques	-389	-76	-465
Attribution au fonds d'excédents	399	147	546
<i>Résultat du compte d'exploitation</i>	81	12	93
<i>Quote-part de distribution</i>	95,4%	94,4%	95,3%
<i>Fonds d'excédents</i>	929	153	1 082

\*SQPM: soumis à la quote-part minimum

\*\*NSQPM: non soumis à la quote-part minimum

## Provisions techniques

Provisions techniques	Total	Régime obligatoire	Régime surobligatoire
Avoir de vieillesse	39 245	18 918	20 327
Provisions pour futures conversions en rentes	1 665	1 268	397
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	16 896	8 715	8 181
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité et rentes pour enfants d'invalides en cours	1 985	1 313	672
Réserve mathématique Polices de libre passage	3 416		
Réserve mathématique Autres couvertures	4 009		
Renforcements pour réserves mathématiques des rentes et PLP	2 799		
Provisions pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	735		
Réserves pour garantie de taux d'intérêt, fluctuations de sinistralité et de valeurs	0		
Provisions de renchérissement	638		
Autres provisions techniques	650		
<i>Total des provisions techniques</i>	<i>72 038</i>		

Toutes les données sont en millions de francs

Compte tenu de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, Swiss Life a procédé à l'évaluation des engagements liés aux rentes avec un taux d'intérêt technique de 0,91% (contre 0,85% l'exercice précédent) afin de garantir ses engagements envers les destinataires. Swiss Life pourra

ainsi continuer à honorer en toute sécurité sa promesse aux clientes et clients. Disposant en outre d'un fonds d'excédents solidement doté, elle permettra aux destinataires, à l'avenir encore, une participation élevée aux revenus.

## Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une provision pour les participations futures aux excédents. Il sert à aplanir les fluctuations liées à la marche des affaires et permet de garantir une attribution stable de l'excédent aux preneurs d'assurance. Ce fonds doit être utilisé exclusivement en faveur des preneurs d'assurance. Il est alimenté par les attributions issues du compte d'exploitation. Les excé-

dents versés aux preneurs d'assurance sont prélevés sur ce fonds. Les montants injectés dans le fonds d'excédents doivent être reversés aux preneurs d'assurance dans les cinq ans qui suivent. Sur une année, le total des attributions aux preneurs d'assurance ne doit pas s'élever à plus de deux tiers du fonds d'excédents.

<b>Etat en début d'année</b>	<b>798</b>
Répartition entre les institutions de prévoyance	-262
Correction de valeurs	0
Prélèvement sur le fonds d'excédents pour couvrir un déficit d'exploitation	0
Attribution au fonds d'excédents	546
<b>Etat fin 2023</b>	<b>1 082</b>
dont partie liée	541
dont partie libre	541

Toutes les données sont en millions de francs

Le résultat 2023 a permis d'attribuer un montant total de 546 millions de francs au fonds d'excédents.

## Provisions de renchérissement

Le fonds pour la compensation du renchérissement est une provision technique. Il permet de financer l'adaptation future des rentes d'invalidité et survivants en cours

à l'évolution des prix. Le fonds pour la compensation du renchérissement est alimenté par les primes de renchérissement versées par les assurés actifs.

<b>Etat en début d'année</b>	<b>637</b>
Primes de renchérissement, brutes	5
Charges liées aux frais de gestion	-3
Charges pour l'augmentation des rentes due au renchérissement	-29
Dissolution en faveur de renforcements selon l'art. 149 al. 1 let. A OS	0
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	0
Constitution de provisions pour inflation supplémentaires	28
<b>Etat fin 2023</b>	<b>638</b>

Toutes les données sont en millions de francs

## Valeurs comptables – Passifs

Total des provisions techniques	72 038
Fonds d'excédents	1 082
Provision pour primes non acquises	0
Parts d'excédents créditées	84
Autres passifs	3 341
<b>Total du bilan</b>	<b>76 545</b>

Toutes les données sont en millions de francs

## Autres chiffres clés

Nombre de contrats collectifs	49 052
Nombre d'assurés à la fin de l'exercice	687 708
Nombre d'assurés actifs	499 383
dont nombre d'assurés dans l'assurance complète	309 795
dont nombre d'autres assurés actifs	189 588
Nombre de bénéficiaires de rentes	86 860
Nombre de polices de libre passage	101 465
Taux de rémunération de la partie obligatoire des avoirs de vieillesse	1,00%
Taux de rémunération de la partie surobligatoire des avoirs de vieillesse	0,250%
Taux minimal de rémunération LPP (compte témoin)	1,00%
Taux d'intérêt technique pour l'évaluation des engagements liés aux rentes	0,91%
Taux de conversion minimum selon le régime obligatoire LPP pour les femmes à l'âge de la retraite de 64 ans (compte témoin)	6,80%
Taux de conversion minimum selon le régime obligatoire LPP pour les hommes à l'âge de la retraite de 65 ans (compte témoin)	6,80%
Taux de conversion pour les femmes, régime obligatoire (âge de la retraite: 64 ans) dans l'assurance complète	6,20%
Taux de conversion pour les femmes, régime surobligatoire (âge de la retraite: 64 ans) dans l'assurance complète	4,54%
Taux de conversion pour les hommes, régime obligatoire (âge de la retraite: 65 ans) dans l'assurance complète	6,20%
Taux de conversion pour les hommes, régime surobligatoire (âge de la retraite: 65 ans) dans l'assurance complète	4,49%

# Contexte des placements: données portant sur l'année 2023

## Contexte économique

Les difficultés des chaînes d'approvisionnement et les prix élevés de l'énergie ayant nourri l'inflation ces deux dernières années ont pris fin en 2023. Les taux d'inflation parfois à deux chiffres observés en Europe vont rejoindre les livres d'histoire comme anomalies. La demande est désormais le principal moteur de l'inflation. Les banques centrales se concentrent donc sur la hausse des salaires et les services.

Aux Etats-Unis, les déboires du système bancaire ont fait la une des journaux en mars. La Fed et l'Etat fédéral ont été contraints de sauver deux banques régionales. En mars également, un autre sauvetage a fait sensation en Suisse : Credit Suisse a dû être repris par UBS. La BNS et la Confédération ont dû apporter des garanties et des liquidités.

Alors que la politique monétaire rigide a entraîné un ralentissement en Europe, la conjoncture américaine s'est montrée très robuste. Les Etats-Unis ont été bien moins touchés par la faiblesse mondiale de l'industrie manufacturière. La situation est globalement négative pour l'économie allemande. Le FMI prévoit une croissance négative en 2023 pour la première économie européenne, alors que celle de la zone euro devrait être globalement positive.

En 2023, la Chine a également connu une forte pression en raison notamment du chômage élevé des jeunes, de la lenteur de la reprise et de l'assombrissement des perspectives de croissance. Après Evergrande, Country Garden, un autre promoteur immobilier chinois, a perdu pied en août. Le secteur immobilier représente près d'un tiers du PIB chinois.

## Actions

Les bourses mondiales ont réalisé de nets gains en 2023. Au 4<sup>e</sup> trimestre, ce sont surtout les espoirs d'un relâchement de la pression inflationniste et des taux d'intérêt qui les ont portés. Le Dow Jones et le S&P 500 ont signé respectivement +14% et +24%. Les rendements du SMI et du SPI ne sont que de tout juste 6,1%.

Cette performance modérée est notamment due aux trois poids lourds de l'indice, Nestlé, Roche et Novartis, dont la performance a baissé de plus de 10% ou stagné.

## Intérêts

Défiant les prévisions de nombreux observateurs, l'économie américaine s'est avérée très robuste en 2023. Depuis le début d'année, les écarts de crédit cèdent environ 20 pb aux Etats-Unis. Les rendements obligations d'Etat y ont gagné environ 30 pb et en Europe, ils chutent de 40 pb. Les rendements totaux des obligations en EUR et en USD sont solides, respectivement 6,3% et 5,2%. En prévision de baisses de taux directeurs courant 2024, les taux longs sur les obligations d'Etat sans risque ont nettement baissé. En Suisse, le recul des taux à long terme a été marqué. Cette détente s'est accompagnée d'une baisse des taux hypothécaires pour les prêts à long terme.

## Devises

Porté par la volatilité des attentes en matière de politique monétaire et des rendements des emprunts d'Etat américains, l'USD a fini 2023 sur une note mitigée. Les pays exportateurs de matières premières voient leur devise chuter, alors que les latino-américaines ainsi que le CHF, la GBP et l'EUR se sont appréciées face à l'USD. L'EUR a en revanche reculé face à la GBP et au CHF. Le taux de change pondéré des échanges est resté quasiment inchangé. En 2023, le CHF s'est apprécié face à toutes les devises des pays industrialisés.

## Stratégie de placement de Swiss Life

Dans cet environnement de marché, Swiss Life a poursuivi la stratégie mise en œuvre lors des années précédentes, et a investi, outre dans des emprunts obligataires, majoritairement dans des emprunts garantis de premier rang, des créances hypothécaires et des placements en infrastructures. Le portefeuille immobilier a, comme lors des années précédentes, encore été étendu. Grâce à ces mesures, Swiss Life a obtenu un rendement net de 1,36% sur les placements pour la prévoyance professionnelle (2022 : 2,36%). La performance des placements aux valeurs de marché a quant à elle atteint 4,52% (contre -9,36% en 2022).

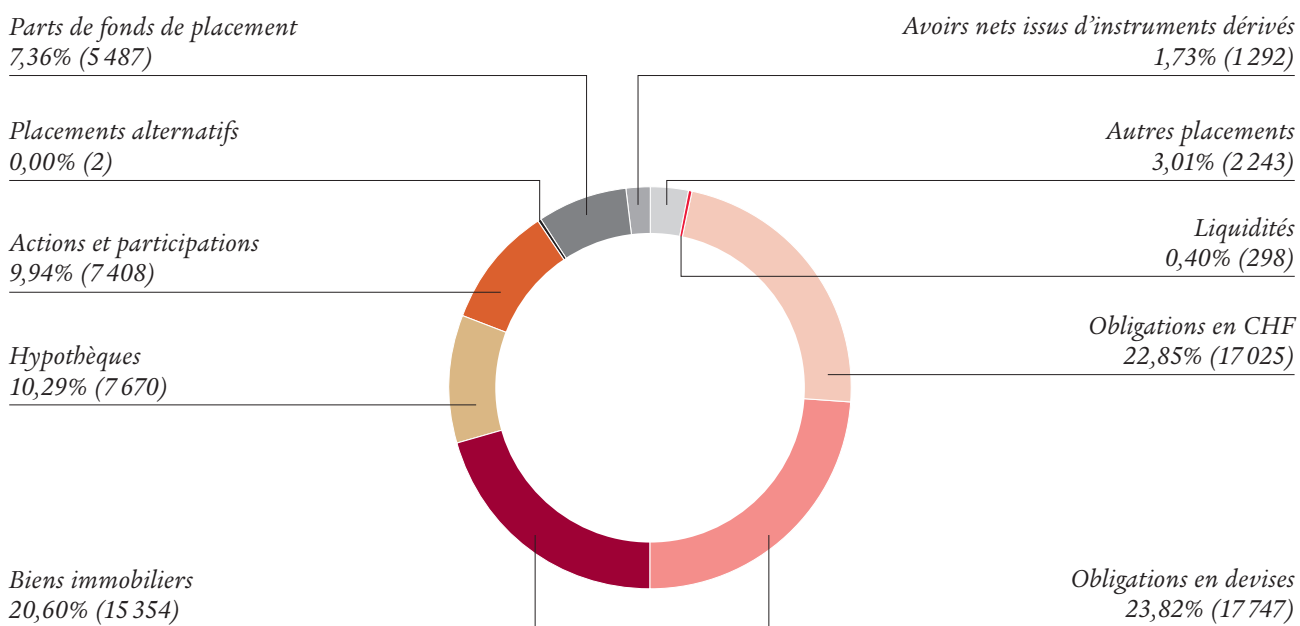
# Données relatives à la politique de placement de Swiss Life

Swiss Life gère ses placements de manière à ce que le capital risque économique soit investi en fonction de sa propension au risque. L'entreprise a recours pour ce faire à une gestion des actifs et des passifs (ou Asset and Liability Management - ALM) dans le cadre de laquelle l'on utilise les enseignements tirés de l'évaluation des risques pour définir la stratégie de placement. L'objectif est de s'assurer que

Swiss Life sera à tout moment en mesure de verser les prestations exigibles et que les capitaux propres suffiront toujours à couvrir les fluctuations de valeur des actifs et des passifs. Les fonds des preneurs d'assurance, les réserves libres de l'entreprise et ses capitaux propres sont systématiquement placés dans le strict respect de critères clairement définis en termes de sécurité, de rendement et de liquidité.

## Détails du portefeuille de placements

Portefeuille de placements selon les catégories de placement au 31 décembre 2023 (en % de la valeur comptable).  
Le total s'élève à 74 526 millions de francs (toutes les données entre parenthèses sont exprimées en millions de francs).







## Placements, réserves de réévaluation, rendement et performance

Placements	Valeur comptable	Valeur de marché	Quote-part
Portefeuille de placements au début de l'exercice	75 967	77 640	
Portefeuille de placements à la fin de l'exercice	74 526	78 710	100,00%
Placements directs		71 785	91,20%*
Placements collectifs à un et plusieurs niveaux		6 301	8,01%*
Placements non transparents en termes de coûts		624	0,79%*

Toutes les données sont en millions de francs

\* Mesurée à la valeur de marché du portefeuille de placements à la fin de l'exercice

Réserves de réévaluation (réserves latentes)	2023	2022
Réserves de réévaluation au début de l'exercice	1 673	11 210
Réserves de réévaluation à la fin de l'exercice	4 184	1 673
Variation des réserves de réévaluation	2 511	-9 537

Rendement et performance	brut	net
Produit des placements	1 252	1 026
Rendement brut sur les valeurs comptables*	1,66%	1,36%
Performance sur les valeurs de marché**	4,81%	4,52%

Toutes les données sont en millions de francs

\* Produit des placements en pourcentage de la valeur comptable moyenne

\*\* Produit des placements et variations des réserves de réévaluation en pourcentage de la valeur de marché moyenne

## Valeurs comptables – Actifs

Total du portefeuille de placements	74 526
Engagements issus d'instruments dérivés	483
Autres actifs	1 536
Passifs Réassurance	0
<b>Total du bilan</b>	<b>76 545</b>

Toutes les données sont en millions de francs

## Frais de gestion de la fortune

Les charges brutes relatives à la gestion des placements de capitaux de la prévoyance professionnelle doivent être présentées en fonction des catégories suivantes: adminis-

tration et gestion (TER), transaction et commission (TTC) et autres frais de services ne pouvant être imputés à l'une des deux autres catégories (SC).

<b>Frais de gestion de fortune (nets selon le compte d'exploitation Prévoyance professionnelle)</b>	<b>226</b>
<b>Frais de gestion de fortune (bruts selon le modèle de la CHS)</b>	<b>389</b>
Frais TER	318
Placements directs	294
Placements à un et plusieurs niveaux (indicateur de frais)	24
Frais TTC	61
Frais SC	10
<b>Frais activés</b>	<b>-29</b>
<b>Frais d'entretien et de maintenance de biens immobiliers</b>	<b>-134</b>

Toutes les données sont en millions de francs



# Prime pour frais de gestion et charges d'exploitation

	Charges d'exploitation (en millions de CHF)	par tête (en CHF)	Primes pour frais de gestion (en millions de CHF)	par tête (en CHF)
Assurés actifs	227	455	216	434
Polices de libre passage	3	24	2	17
Autres	4		3	
<b>Total intermédiaire</b>	<b>234</b>	<b>409</b>	<b>221</b>	<b>322</b>
Bénéficiaires de rentes	47*	542		
<b>Total</b>	<b>281</b>			

\*Les charges d'exploitation pour les bénéficiaires de rentes sont supportées par le processus de risque et d'épargne

## Représentation des charges d'exploitation en fonction des centres de frais

Frais d'acquisition	67
aux courtiers*	38
au Service externe	29
autres	0
Charges relatives au marketing et à la publicité	8
Autres charges relatives à l'administration générale	159
<b>Frais d'acquisition et de gestion</b>	<b>234</b>
Charges de traitement des prestations	47
Charge d'exploitation partie Réassurance	0
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>281</b>

Toutes les données sont en millions de francs

\*Commissions pour coopérations de distribution comprises

Les 234 millions de francs de frais de gestion comprennent tous les frais d'acquisition et de gestion incombant à Swiss Life de par la gestion des affaires de la Prévoyance

professionnelle. Swiss Life s'efforce de réduire les charges liées aux frais de gestion.



*Nous permettons à chacun  
de vivre selon ses propres choix.*

*Swiss Life SA  
General-Guisan-Quai 40  
Case postale 6027  
8022 Zurich  
[www.swisslife.ch](http://www.swisslife.ch)*